



Bruxelles, le 10 avril 2014
140410/03

D É C L A R A T I O N

**du porte-parole de M^{me} Catherine Ashton, haute représentante de l'UE, sur
l'adhésion d'El Salvador au deuxième protocole facultatif se rapportant au
PIDCP, visant à abolir la peine de mort**

Le porte-parole de M^{me} Catherine Ashton, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-présidente de la Commission, a fait ce jour la déclaration suivante:

«La haute représentante de l'Union européenne Catherine Ashton salue chaleureusement l'adhésion officielle d'El Salvador au deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) de 1989, qui concerne l'abolition de la peine de mort, le 8 avril dernier.

Elle félicite El Salvador d'avoir renforcé la tendance mondiale à l'abolition de la peine capitale en devenant le 80^{ème} État partie à ce traité important.

L'Union européenne réaffirme son objectif consistant à œuvrer en vue de l'abolition universelle de la peine de mort. Elle espère que l'adhésion d'El Salvador au deuxième protocole facultatif se rapportant au PIDCP encouragera d'autres pays à suivre cet exemple.»

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS:

Michael Mann +32 498 999 780 - +32 2 584 9780- Michael.Mann@eeas.europa.eu @EUHighRepSpox
Maja Kocijancic +32 498 984 425 - +32 2 298 65 70 - Maja.Kocijancic@ec.europa.eu @AshtonSpox Maja
Sebastien Brabant +32 460 75 09 98 - Sebastien.Brabant@ec.europa.eu
Eamonn Prendergast +32 2 2956368 Maria-Lyra.TRAVERSA@ec.europa.eu

Suivez-nous sur Twitter [@eu_eas](https://twitter.com/eu_eas)
www.facebook.com/EuropeanExternalActionService
www.eeas.europa.eu